

Centrale d'alarme pour piscines

 certifiée conforme

norme 90-307-1 (avril 2009)

surveillance maximum

pas de fausse alarme causée par le vent

Particularités techniques

- Niveau sonore de la sirène : 100dB.
- Alimentation : 4 piles LR20 1,5V fournies.
- Boîtier ABS adapté à l'environnement chloré.
- Clé de contact + aimant de contrôle.
- Entretoises et kit de fixation.
- Conforme à la norme NF P 90-307-1 (avril 2009).
- Garantie 2 ans (voir la notice d'installation, chapitre "garantie").



immerstar
fixée
sur margelle

